Nations Unies S/PV.9142

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9142e séance

Vendredi 30 septembre 2022, à 10 heures

New York

Président :	M. de Rivière/Mme Jaraud-Darnault	(France)
Membres :	Albanie	Mme Dautllari
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	Mme Alhefeiti
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Korbieh
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
	Norvège	Mme Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2022/709)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

22-60733 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2022/709)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^me^ Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, et M. Emery Mudinga, Directeur de l'Angaza Institute.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/709, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les exposés de la Représentante spéciale Keita, de l'Ambassadeur Biang, Représentant permanent du Gabon, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et de M. Mudinga.

M^me^ Keita : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui pour présenter le rapport du Secrétaire général sur la situation en République Démocratique du Congo (S/2022/709).

Je salue également la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Georges Nzongola-Ntalaja, et celle de M. Emery Mudinga, représentant de la société civile congolaise qui est avec nous depuis Bukavu.

Depuis le dernier rapport (S/2022/503), des avancées significatives sont à noter dans les préparatifs des élections générales qui doivent se tenir d'ici décembre 2023. La promulgation de la loi électorale révisée le 29 juin, le développement de ses mesures d'application par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la mise en place de cadres de concertation thématiques avec les femmes, les jeunes, les partis politiques et la société civile, et les préparatifs pour le lancement de l'enregistrement des électeurs en décembre prochain, constituent des étapes importantes. Je salue les efforts du Gouvernement, du Parlement et de la CENI pour établir le cadre légal et les conditions pour la bonne tenue des scrutins.

Pourtant, des défis importants restent à relever, notamment pour parvenir à un large consensus sur les différents aspects du processus électoral. À cet égard, je réitère la disponibilité de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de ses bons offices pour faciliter le dialogue et assurer un processus transparent, inclusif et apaisé, tenu dans les délais constitutionnels, tout en soutenant la participation active des femmes et des jeunes à chacune de ses étapes.

La session parlementaire ordinaire qui s'est ouverte le 15 septembre, dédiée au budget 2023, offre une opportunité de relever les défis socioéconomiques auxquels la République démocratique du Congo est confrontée. Le Premier Ministre a déposé auprès de l'Assemblée nationale le projet de loi de finances 2023. Le projet de budget, de 14,6 milliards de dollars, est en augmentation d'environ 32 % par rapport à 2022. Ceci est le résultat de bonnes performances macroéconomiques et des records de collectes fiscales marquant des progrès significatifs en matière de gouvernance financière, soutenus par des efforts en matière de redevabilité, avec, notamment, l'opérationnalisation de la Cour des comptes.

L'adoption de ce budget devrait permettre d'accélérer la mise en œuvre du programme de développement des 145 territoires et de doter la CENI des moyens nécessaires pour le processus électoral. Je tiens également à souligner le caractère stratégique de la loi de programmation militaire 2022-2025, estimée à 1 milliard de dollars par an, que le Parlement doit examiner. Cet instrument est essentiel pour permettre la montée en puissance des Forces armées de la République démocratique du Congo

(FARDC) et mener à bien les reformes du secteur de la sécurité, deux fondamentaux pour répondre aux défis sécuritaires du pays.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

Mon appel à renforcer les FARDC découle des problèmes de sécurité persistants dans l'est de la République démocratique du Congo. Les groupes armés continuent de représenter une menace importante et de commettre des violences contre les civils. La plupart des exactions sont perpétrées par la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), les Forces démocratiques alliées (ADF) et le Mouvement du 23 mars (M23) dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, tandis que les groupes Maï-Maï et d'autres milices ont intensifié leurs attaques contre les civils au Sud-Kivu.

Cette insécurité alimente les violations des droits de l'homme et exacerbe une situation humanitaire déjà catastrophique. Selon les estimations, 27 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, et parmi elles, beaucoup ont également besoin de protection. Un indicateur clair de la détérioration de la situation est l'augmentation très marquée des déplacements internes depuis janvier 2022, qui a porté le nombre total de personnes déplacées à 5,5 millions, soit le nombre le plus élevé en Afrique.

Dans ce contexte, je condamne fermement les attaques contre les travailleurs humanitaires, qui ont atteint un niveau record au mois de juillet, avec 34 atteintes à la sécurité enregistrées, soit le nombre le plus élevé depuis le début de l'année. J'appelle les autorités congolaises à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du personnel et des installations humanitaires et pour assurer la sécurité de l'acheminement de l'aide vitale.

Je salue la détermination de la communauté humanitaire à rester sur place pour remplir sa mission et à intensifier ses opérations. Pour y parvenir, il faudra une coopération sur le long terme avec les communautés et d'autres acteurs clefs, et un financement prévisible. À ce jour, le Plan de réponse humanitaire 2022 pour la République démocratique du Congo a reçu 37 % du financement requis de 1,88 milliard de dollars. J'appelle donc les donateurs à poursuivre leur appui, tout en les remerciant des contributions vitales déjà fournies.

La MONUSCO reste pleinement mobilisée pour remédier à l'insécurité persistante générée par les activités criminelles des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. La force poursuit son dialogue avec les gouverneurs militaires et les commandants opérationnels et maintient une posture robuste, tout en fournissant un appui opérationnel, logistique et tactique aussi bien aux FARDC qu'à la Police nationale congolaise dans leur lutte contre tous les groupes armés. La Mission collabore avec les FARDC dans le cadre d'offensives conjointes menées dans les zones touchées par les ADF et la CODECO, dans le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains. Ces efforts sont étayés par une mise en commun de l'information via le Centre de coordination des opération, mis sur pied à Goma en novembre 2021. La Mission continue d'accorder la priorité à une allocation de ressources propre à appuyer la mise en œuvre de son mandat de protection des civils, et elle a adopté une nouvelle configuration dans le but de contrebalancer le redéploiement de certaines unités afin de contenir le M23 dans le territoire de Rutshuru.

Outre les efforts de la MONUSCO et des forces nationales de sécurité, des initiatives régionales ont également été lancées pour contribuer à la stabilisation de l'est de la République démocratique du Congo et à l'apaisement des tensions régionales attisées par la résurgence du M23. Ces initiatives régionales exigent un appui international régulier. Le 22 juillet, les chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont nommé le Président kényan alors en exercice, Uhuru Kenyatta, facilitateur du processus de Nairobi, et ordonné la création d'un fonds spécial pour les opérations militaires. Le 8 septembre, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est ont signé un accord sur le statut des forces pour que la force régionale de la CAE soit déployée dans la partie orientale du pays pendant une période initiale de six mois. Aujourd'hui, un contingent de forces armées burundaises est déjà déployé au Sud-Kivu, et l'opération Shujaa, menée conjointement par les FARDC et les Forces de défense populaires de l'Ouganda contre les ADF, se poursuit au Nord-Kivu et en Ituri. Je tiens à souligner qu'il est primordial que la MONUSCO et toutes les forces déployées sur le territoire congolais se coordonnent efficacement pour permettre à la Mission d'exécuter pleinement son mandat de protection des civils.

Je me félicite que, le 6 juillet, le Président congolais, M. Tshisekedi Tshilombo, et le Président rwandais, M. Kagame, aient adopté la feuille de route de Luanda grâce à la médiation du Président angolais, M. João Lourenço, Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, que l'Union

africaine a chargé de désamorcer les tensions entre les deux pays. Je salue également la réactivation, par la République démocratique du Congo et le Rwanda, de la Commission permanente mixte qui, à sa dernière réunion en date, a appelé au déploiement rapide de la force régionale de la CAE, à la cessation des hostilités par le M23 et au désarmement des Forces démocratiques de libération du Rwanda et de leurs groupes dissidents.

De plus, la Commission a exhorté l'Angola à accélérer la mise en place du mécanisme de vérification spécial proposé pour rendre compte des incidents à la frontière entre les deux pays. J'encourage les deux pays à s'employer à mettre en œuvre la feuille de route, dans l'intérêt de leurs populations et de la paix et de la stabilité dans la région. Les discussions à l'appui des processus de Nairobi et de Luanda qui ont eu lieu en marge du débat général de l'Assemblée générale entre le Président Tshisekedi Tshilombo et le Président Kagame, avec la facilitation du Président français, M. Macron, sont un pas de plus dans la bonne direction.

Parallèlement, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté de développement de l'Afrique australe, toutes deux actuellement présidées par le Président Tshisekedi Tshilombo, ont également dit appuyer les initiatives régionales en cours. Le 31 août, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a décidé de créer une cellule de soutien stratégique pour soutenir la force régionale de la CAE, et d'explorer et de mobiliser un financement afin d'assurer une mise en œuvre efficace et effective du processus de paix en République démocratique du Congo, y compris l'utilisation éventuelle du Fonds pour la paix de l'Union africaine.

(*l'oratrice reprend en français*)

Ces initiatives régionales et le déploiement de contingents des pays de la CAE doivent aller de pair avec des mesures non militaires, sans lesquelles aucune paix durable n'est possible. Le processus de Nairobi est notamment indissociable du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS). Le P-DDRCS est accompagné de fortes attentes des populations souffrant de la violence des groupes armés. Il faut donc mobiliser les moyens opérationnels et les ressources nécessaires pour doter les autorités provinciales des capacités requises pour sa mise en œuvre. Je rappelle ici le soutien continu de la Mission au P-DDRCS depuis son lancement. En juin dernier, 14 millions de dollars ont également été débloqués du Fonds de cohérence pour la stabilisation, pour soutenir son lancement. J'encourage les partenaires financiers à apporter dans les mois qui viennent leur soutien actif à la mise en œuvre des plans opérationnels provinciaux en cours de développement, afin de saisir rapidement les opportunités de désarmement existantes en Ituri, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Tanganyika. Je souligne également l'importance de faire en sorte que le P-DDRCS contribue à la réconciliation à travers une étroite coordination avec les processus de justice transitionnelle. Je salue les progrès accomplis par le Gouvernement en la matière, notamment à travers le lancement de consultations populaires nationales dans six provinces du pays par le Ministère des droits humains.

Je tiens également à saluer l'intervention du Président Tshisekedi Tshilombo contre le tribalisme et les discours de haine lors de l'Assemblée générale des Nations Unies (voir A/77/PV.5), qui vient soutenir les mesures déjà prises par le Gouvernement pour juguler les tensions intercommunautaires, notamment dans l'est du pays. J'encourage la République démocratique du Congo à poursuivre ses efforts et à fortifier son arsenal juridique pour lutter contre ces dérives, notamment à travers l'adoption du projet de loi déposé au Parlement contre le tribalisme, le racisme et la xénophobie.

Comme le Conseil le sait, au cours des derniers mois, dans le sillage de la résurgence du M23, la crise de confiance que connaissaient déjà la Mission et la population congolaise dans l'est du pays s'est détériorée. Cette situation a offert un terreau fertile aux manipulations et stigmatisations contre la MONUSCO, menant à de nouvelles manifestations violentes et à de graves incidents causant la mort de plusieurs dizaines de manifestants et de quatre agents de la Mission. Je veux à nouveau réitérer mes plus sincères condoléances aux familles des victimes de cette violence, que je regrette profondément. Je tiens à condamner fermement les actes d'incitation à la haine, à l'hostilité et à la violence. Je salue enfin les efforts des autorités congolaises, de la société civile et des personnalités influentes appelant au calme et à la retenue dans un contexte sécuritaire extrêmement difficile et les prie de poursuivre cette dynamique d'apaisement afin de permettre à la MONUSCO de reprendre pleinement et sans entraves ses opérations dans l'est du pays. Suite à ces incidents, le Président Tshisekedi Tshilombo a prescrit à son gouvernement de réévaluer le plan de transition afin d'accélérer le départ de la MONUSCO. Nous sommes pleinement disposés à travailler étroitement avec le Gouvernement à cet effet.

En guise de conclusion, je ne peux que remercier tous les pays fournisseurs de contingents et d'unités de police et leurs personnels, pour leur soutien indéfectible au cours des semaines difficiles qu'a connues la Mission, de même que tous ses personnels civils, nationaux et internationaux. Nous restons tous mobilisés pour continuer à mettre en œuvre le mandat que le Conseil nous a donné, en étroite collaboration et en partenariat avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les organismes, fonds et programmes, de même que les autres partenaires régionaux et internationaux du pays, afin que le retrait définitif des trois dernières provinces où la Mission est déployée puisse se faire de façon apaisée, responsable et durable.

Le Président : Je remercie M^me^ Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Biang.

M. Biang (Gabon) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. J'ai l'intention de donner un aperçu des travaux du Comité depuis l'exposé fait au Conseil de sécurité le 5 octobre 2021 par mon prédécesseur (voir S/PV.8873).

Depuis l'exposé de mon prédécesseur, le Comité a tenu en tout cinq réunions en présentiel et s'est réuni par visioconférence à quatre reprises en 2022. Durant les consultations qui se sont tenues par visioconférence le 14 janvier, le Comité a entendu un exposé de la Coordonnatrice du Groupe d'experts, décrivant le plan de travail du Groupe concernant le mandat qui a pris fin le 1^er^ août 2022. Après la mise en suspens, le 12 juillet 2021, de toutes les candidatures d'experts proposées au Comité, le Secrétaire général a nommé les membres du Groupe d'experts le 2 décembre 2021. Les engagements ont pris effet peu après. Durant les consultations du 15 mars, le Comité a entendu un exposé de la Ministre des mines de la République démocratique du Congo, M^me^ Antoinette N'samba Kalambayi, sur l'exploitation illicite des minerais.

Durant les consultations du 13 mai, le Comité a entendu un exposé de la Coordonnatrice du Groupe d'experts sur le rapport final du Groupe d'experts (voir S/2022/479) et examiné les conclusions et les recommandations y figurant. Durant les consultations du 1^er^ juillet, le Comité a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, M^me^ Virginia Gamba de Potgieter, sur la situation des enfants en République démocratique du Congo.

Durant les consultations qui se sont tenues le 15 juillet avec les États de la région et d'autres États intéressés, la Coordonnatrice du Groupe d'experts a donné un aperçu des principales conclusions et recommandations figurant dans le rapport final, à la suite de quoi les membres du Comité et des représentants d'États de la région ont fait part de leurs vues sur le rapport. Durant les consultations du 15 septembre, le Comité a entendu un exposé de la Coordonnatrice du Groupe d'experts sur le plan de travail du Groupe relatif au mandat actuel s'achevant le 1^er^ août 2023, conformément à la résolution 2641 (2022), adoptée le 30 juin 2022.

Le Comité a également tenu trois consultations informelles par visioconférence le 17 février, le 11 avril et le 27 juin, avec l'ancien haut responsable du mécanisme de suivi de la République démocratique du Congo, M. Richard Roy. Je tiens à réaffirmer que le Comité continue d'appuyer le mécanisme, qui prête son concours au Gouvernement de la République démocratique du Congo dans le cadre de ses enquêtes sur le meurtre de deux anciens membres du Groupe d'experts, Zaida Catalán et Michael Sharp, commis en mars 2017.

Conformément au paragraphe 104 de l'annexe à la note du Président du Conseil de sécurité S/2017/507, le Comité a publié trois communiqués de presse contenant un bref résumé des consultations tenues, respectivement, le 13 mai, le 15 juillet et le 27 septembre.

J'ai également le plaisir d'informer le Conseil que j'ai l'intention d'accompagner une délégation de membres du Comité lors d'une visite en République démocratique du Congo, en République du Rwanda et en République de l'Ouganda pendant la période du 7 au 18 novembre. Cette visite a pour objet de recueillir des témoignages de première main sur l'application effective des sanctions imposées par la résolution 2360 (2017), telles que réaffirmées par la résolution 2641 (2022).

Elle sera également l'occasion, en application du paragraphe 30 de la résolution 2360 (2017), de tenir des consultations avec les Gouvernements de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda, ainsi qu'avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et des représentants de la société civile et des milieux d'affaires, travaillant sur des questions relevant du mandat du Comité.

En conclusion, l'obligation de notification concernant la livraison aux forces congolaises de toute arme et de tout matériel connexe, excepté pour les cinq catégories d'armes énoncées dans l'annexe À à la résolution 2641 (2022), a été supprimée par l'adoption de cette résolution le 30 juin 2022. Au cours de ma prochaine visite en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda, j'attends avec intérêt d'entendre les vues des responsables du Gouvernement et d'autres interlocuteurs, concernant la possible désignation à des fins de sanctions par le Comité d'un nombre supplémentaire de personnes et d'entités, au regard des actes commis.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur Biang de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mudinga.

M. Mudinga : C'est un honneur de prendre la parole à cette séance du Conseil de sécurité pour parler de la question spécifique des forêts et de la protection des forêts de la République démocratique du Congo. Mon propos s'articulera autour de trois points : l'état des lieux des forêts, les menaces qui pèsent sur elles et les recommandations aux États Membres.

En ce qui concerne le premier point, la République démocratique du Congo possède la plus grande part des forêts tropicales humides du bassin du Congo, et ses forêts claires sont également importantes. Cependant, les études récentes ont établi que la superficie forestière de la République démocratique du Congo diminue d'1 million d'hectares chaque année, menaçant, si rien n'est fait, de détruire en un siècle la quasi-totalité du couvert forestier. Une telle évolution aurait d'énormes conséquences sur le régime des pluies, sur la production agricole et sur la sécurité alimentaire. La disparition de la forêt congolaise aurait de lourdes conséquences sur l'économie globale, les changements climatiques et la vie des Congolais en particulier.

Cela dit, mon deuxième point identifie les principales menaces qui pèsent sur les forêts congolaises, et qui justifient l'impératif d'un élan de solidarité mondiale.

Premièrement, les forêts de la République démocratique du Congo ont été transformées en cachettes et quartiers généraux de plus de 120 groupes armés ; 90 % des groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo sont installés dans les forêts congolaises, où ils sont impliqués dans diverses activités d'exploitation illégale des ressources naturelles, de braconnage et de destruction de la biodiversité.

Deuxièmement, la présence de groupes armés, particulièrement dans les régions de l'est, est à la base du recul du tourisme et fait perdre des millions de dollars à l'économie congolaise.

Troisièmement, la transformation de plusieurs forêts, y compris les aires protégées, en sites d'extraction illicite des minerais et la transformation de vastes étendues de forêts en opportunités économiques sont à la base d'une déforestation progressive.

Quatrièmement, les pratiques d'accaparement des terres par les multinationales et les élites congolaises, parfois avec la bénédiction de l'appareil étatique, ont comme conséquence une pression des paysans sur les forêts.

Cinquièmement, le comportement peu responsable de certaines autorités congolaises, qui enfreignent régulièrement leurs propres lois en délivrant des permis de coupe de bois à des compagnies qui ne se soucient pas de la protection de l'environnement, est une menace réelle. C'est pour cette raison que je formule en mon troisième point les recommandations suivantes aux États membres du Conseil de sécurité.

Premièrement, j'appelle le Conseil à permettre à la République démocratique du Congo de se procurer un armement susceptible de neutraliser les groupes armés et à prendre des sanctions à l'endroit des États Membres dont l'appui aux groupes armés opérant en République démocratique du Congo a été documenté. Deuxièmement, il convient de financer des projets d'infrastructure routière pour désenclaver les zones forestières, afin de faciliter le contrôle des activités illicites. Troisièmement, j'invite le Conseil à prendre des sanctions visant à mettre un terme à la vente de bois, des animaux protégés et d'autres ressources naturelles par les groupes armés rebelles et les gouvernements. Quatrièmement, je lui demande d'appuyer financièrement et techniquement la politique forestière de la République démocratique du Congo, ainsi que les projets de développement, et de définir une politique spécifique de pacification des zones forestières.

Enfin, je prie le Conseil d'exiger de la République démocratique du Congo, en cas de renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'intégration dans ses mandats des conflits liés aux changements climatiques.

Le Président : Je remercie M. Mudinga de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ Bintou Keita, et M. Emery Mudinga de leurs exposés. Nous nous félicitons aussi de la participation à la présente séance des Ambassadeurs Georges Nzongola-Ntalaja, de la République démocratique du Congo, Claver Gatete, du Rwanda et Zéphyrin Maniratanga, du Burundi. Nous savons gré à l'Ambassadeur Michel Biang, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, de son exposé. Notre déclaration portera sur la situation politique, les conditions de sécurité et la crise humanitaire.

Sur le plan politique, nous nous félicitons de l'engagement du Président Tshisekedi Tshilombo à renforcer la confiance entre la République démocratique du Congo et les pays voisins en poursuivant les consultations sur les questions d'intérêt commun, notamment en concluant des accords de coopération en matière de sécurité et de partenariat économique aux fins du développement et de la prospérité de la région. Nous saluons également l'engagement pris par le Gouvernement d'organiser des élections en 2023, conformément à la Constitution. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'approche globale adoptée par la Commission électorale nationale indépendante dans la planification et la gestion du processus électoral. Nous nous félicitons des modifications apportées à la loi électorale pour créer des espaces de dialogue et assurer une plus large participation de tous les Congolais aux élections. Nous saluons en outre les progrès accomplis dans la promotion de l'égalité des genres et des possibilités offertes aux femmes en matière de gouvernance et dans les institutions judiciaires et administratives, ainsi que dans les processus politiques et de paix.

S'agissant des conditions de sécurité, nous sommes vivement préoccupés par le fait que des groupes armés et affiliés à des terroristes poursuivent leurs activités en toute impunité, en particulier dans l'est du pays, avec des conséquences disproportionnées sur les civils, notamment les femmes et les enfants. Les trois membres africains du Conseil condamnent fermement ces groupes armés et leurs activités terroristes et rappellent la nécessité de déployer des efforts concertés pour y mettre un terme. Nous exigeons que tous les groupes armés déposent les armes sans condition, collaborent avec le Gouvernement dans le cadre du dialogue de paix intercongolais et adhèrent au Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation.

Les trois membres africains du Conseil sont préoccupés par les relations tendues entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les populations locales. Il est regrettable que les forces de la MONUSCO se heurtent à l'hostilité des personnes que la Mission est censée protéger. Tout doit être mis en œuvre pour rétablir la confiance entre la MONUSCO et les communautés d'accueil. Pour commencer, la MONUSCO devrait concentrer ses efforts sur les nombreux domaines mis en évidence dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/709), notamment la nécessité pour la Mission de donner la priorité à la protection des civils, d'améliorer la préparation des contingents grâce au renforcement des capacités et à des formations et d'investir dans la défense des bases et d'autres multiplicateurs de force.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent du communiqué adopté le 31 août par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui entérine les processus de Nairobi et de Luanda en vue de la réconciliation, de la stabilisation et de l'instauration d'une paix durable dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région. Nous engageons l'ONU et la communauté internationale à renforcer leur appui à ces mécanismes et processus afin de pérenniser les efforts de paix et de sécurité. Pour améliorer l'efficacité de l'ensemble des forces déployées sur le territoire congolais, il sera indispensable de mettre en place un mécanisme conjoint de coordination sous l'égide de la République démocratique du Congo.

En ce qui concerne les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs prioritaires pour le retrait et la sortie effectifs de la MONUSCO, les trois membres africains du Conseil tiennent à rappeler au Conseil qu'une transition efficace de la Mission doit se baser sur des critères garantissant le transfert réussi au Gouvernement congolais des principales tâches liées à la sécurité. Nous notons avec inquiétude que certains des objectifs de référence prioritaires qui ont été fixés ne prévoient pas la réduction des effectifs et le retrait de la Mission de manière satisfaisante et durable. Nous appuyons l'appel lancé par le Gouvernement congolais à la MONUSCO pour qu'elle révise le plan commun de transition et s'assure, entre autres, que les objectifs

de référence englobent le renforcement des principales institutions de défense et de sécurité et les initiatives d'alerte rapide, ainsi que les interventions préventives susceptibles d'atténuer les risques de reprise du conflit.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, les trois membres africains du Conseil sont profondément préoccupés par la crise humanitaire qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo, où l'on estime que 27 millions de personnes ont besoin d'aide ou de protection. Nous saluons le travail remarquable effectué par les organisations humanitaires qui, dans des circonstances difficiles, continuent d'apporter un appui à la population congolaise. À l'avenir, il sera essentiel de privilégier systématiquement une aide humanitaire à long terme, fondée sur la résilience, au lieu d'une aide à court terme. Pour ce faire, il faudra reconstruire les infrastructures civiles, rétablir les services essentiels et donner des moyens d'action aux communautés d'accueil en leur fournissant des intrants agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire, ainsi que des équipements et des technologies pour appuyer les entreprises locales à même de garantir des moyens de subsistance aux populations.

Le monde est confronté à une crise énergétique due aux changements climatiques. Toutefois, l'Afrique dispose d'abondantes sources d'énergie renouvelables et matières premières durables, dont une grande partie se trouve en République démocratique du Congo. Dans l'allocution qu'il a prononcée à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale (voir A/77/PV.5), le Président Tshisekedi Tshilombo a fait part de la volonté de la République démocratique du Congo de gérer sa riche biodiversité de manière à contribuer à protéger l'humanité face aux changements climatiques. Nous encourageons les pays de la région à coopérer et à adopter une approche commune pour protéger et exploiter durablement leur biodiversité en vue de leur développement socioéconomique. Le renforcement de l'intégration économique régionale est un élément essentiel de la mobilisation des ressources pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement économique.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil saluent les efforts déployés par la MONUSCO pour promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Nous tenons à exprimer notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple congolais et nous réaffirmons notre respect pour l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du pays.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés d'aujourd'hui la Représentante spéciale Keita, M. Mudinga et notre collègue l'Ambassadeur Biang, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo.

L'Irlande est profondément préoccupée par l'insécurité persistante dans l'est de la République démocratique du Congo et les récentes manifestations contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Les activités de plus en plus sophistiquées du Mouvement du 23 mars, ainsi que l'augmentation des attaques perpétrées par les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo et d'autres groupes armés, sont alarmantes. Cette activité persistante des groupes armés contribue à la crise humanitaire, déjà complexe. Elle restreint l'aptitude des organisations humanitaires à venir en aide aux 27 millions de personnes qui en ont cruellement besoin. Les conséquences d'un échec à régler ce conflit seraient catastrophiques.

On constate également un nombre toujours élevé de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, de violences sexuelles liées au conflit et d'actes de violence fondée sur le genre perpétrés par des groupes armés et des acteurs étatiques. L'Irlande condamne ces agissements. Nous devons mettre fin à l'impunité et demander des comptes à tous les auteurs de violences et de de violations des droits humains ou d'atteintes à ces droits. L'application du principe de responsabilité s'impose pour tous les acteurs, et nous attendons les résultats de l'enquête conjointe sur l'incident survenu au poste frontière de Kasindi.

L'Irlande maintient son appui au rôle de la MONUSCO dans la protection des civils, et nous sommes conscients des difficultés que la Mission rencontre. Il est impératif qu'elle s'acquitte de ce rôle en communiquant davantage avec les populations et les partenaires.

Nous demeurons également préoccupés par les tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Nous accueillons avec satisfaction les récentes rencontres entre le Président Tshisekedi Tshilombo et le Président Kagame, notamment celles qui ont été organisées par le Président Macron, le Président Lourenço et l'ancien Président Kenyatta. Nous espérons que ces discussions permettront une désescalade et aboutiront à une action concertée afin de remédier aux activités des groupes armés.

L'Irlande n'a de cesse de souligner que la coopération régionale est essentielle à la paix. Nous réaffirmons l'importance de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et félicitons les États Membres de la région, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Union africaine, la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe de leurs efforts pour atténuer les tensions et renforcer la confiance.

L'Irlande continue de plaider pour le dialogue et les solutions diplomatiques. Nous demandons instamment que la société civile soit pleinement incluse et qu'un espace soit ménagé pour la pleine participation des femmes à l'ensemble de ces efforts en faveur de la paix. Un processus de paix ne peut réussir et s'inscrire dans la durée que si les femmes y occupent une place centrale.

Nous exhortons toutes les parties à collaborer de manière constructive au processus de Nairobi en cours. Nous insistons une nouvelle fois sur le fait que le déploiement de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est devrait progresser en tandem avec le volet politique. Il faut que ce déploiement ait des objectifs clairs et se fasse en coopération et collaboration étroites avec la MONUSCO et les autres acteurs. La force régionale doit se conformer aux normes en matière de droits humains et au principe de responsabilité, notamment les engagements de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.

Le désarmement, la démobilisation et la réintégration sont fondamentaux pour une paix durable en République démocratique du Congo. Nous apprécions à sa juste valeur l'appui du Fonds de cohérence pour la stabilisation au Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Nous saluons également le travail mené par le Gouvernement et la MONUSCO en vue de renforcer les secteurs de la sécurité et de la justice.

La pérennisation de la paix passe nécessairement par une transition efficace. L'Irlande a récemment accueilli une manifestation de haut niveau sur le thème « Assurer le succès des transitions dans les opérations de paix des Nations Unies : application de la résolution 2594 (2021) ». La manifestation a marqué le premier anniversaire de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2594 (2021), première résolution exclusivement consacrée aux processus de transition menés par l'ONU.

Nous insistons une fois encore sur la nécessité d'une planification inclusive et intégrée pour les transitions, et appelons instamment à ce que les processus de transition soient pilotés d'abord et avant tout en fonction des conditions sur le terrain. Tout examen du plan commun de transition doit en tenir compte. Il reste beaucoup à faire pour remplir les critères convenus sur la sécurité, la protection et la stabilisation de la République démocratique du Congo.

L'Irlande accueille positivement l'engagement pris le Président Tshisekedi Tshilombo d'organiser des élections en 2023, dans le respect des délais constitutionnels. La tenue d'élections libres, régulières et inclusives est une autre étape capitale sur la voie d'un avenir pacifique et prospère pour l'ensemble de la population de la République démocratique du Congo.

M^me^ Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés pertinents.

La Norvège est profondément préoccupée par les conditions de sécurité qui se détériorent dans l'est de la République démocratique du Congo et leurs implications régionales, en particulier les attaques récurrentes, qui vont s'intensifiant, de groupes armés comme le Mouvement du 23 mars et les Forces démocratiques alliées.

Nous notons également avec inquiétude les tensions en hausse entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, et nous appelons les deux pays à faire preuve de retenue et à chercher une solution diplomatique.

Nous nous félicitons des efforts déployés dans la région pour régler ces problèmes de sécurité, tels que l'initiative du Président Lourenço de l'Angola et la direction du processus de Nairobi par l'ancien Président Kenyatta. Nous encourageons l'inclusion à ces processus de toutes les parties prenantes concernées, notamment la société civile, les femmes et les jeunes.

Une coordination étroite entre divers acteurs, dont la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la force régionale d'Afrique de l'Est, une fois qu'elle aura été déployée, est également indispensable.

Nous réaffirmons que tous les pays doivent respecter la souveraineté de la République démocratique du Congo.

Depuis plus de 20 ans, le personnel des Nations Unies contribue à la protection des civils et à la stabilisation de la République démocratique du Congo. Il le

fait dans des conditions extrêmement difficiles, au point parfois de le payer de sa vie. Nous sommes profondément préoccupés que certains de ses membres aient trouvé la mort durant les récentes manifestations violentes contre la MONUSCO dans le Nord-Kivu. Nous sommes toujours inquiets que des discours hostiles contre la MONUSCO puissent inciter à plus de violence.

Le plan commun de transition et le calendrier arrêté pour la réduction des effectifs sont de plus en plus remis en question dans l'ensemble de la République démocratique du Congo. Comme convenu avec le Gouvernement fin novembre 2021, le plan énonce des priorités et des critères pour le retrait de la MONUSCO. Il importe que la transition se déroule maintenant en fonction de la situation sur le terrain et conformément au plan de retrait.

Les groupes armés demeurent une menace réelle et constante, tuant des civils, y compris des enfants, et commettant de graves violations, notamment des violences sexuelles liées au conflit. Nous insistons à nouveau sur le fait que tous les civils doivent être protégés et que la responsabilité principale de la protection de la population civile incombe au Gouvernement.

L'aggravation spectaculaire de la situation humanitaire rehausse également les enjeux d'une sortie bien planifiée de la MONUSCO, y compris le transfert progressif de ses tâches à l'équipe de pays des Nations Unies et la mise en œuvre du programme relatif aux enfants et aux conflits armés.

Il est crucial de renforcer les capacités d'institutions du secteur de la sécurité et garantes de l'état de droit qui soient représentatives, prêtes à réagir et responsables, et respectueuses du droit international, en République démocratique du Congo.

Les élections de décembre prochain seront une étape importante. Par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement, la Norvège apporte un concours financier aux préparatifs conduits par la Commission électorale nationale indépendante. Nous exhortons le Gouvernement et les autres parties prenantes à faire tout leur possible pour garantir des élections pacifiques, inclusives et transparentes.

La Norvège est prête à travailler avec tous les acteurs en faveur d'un recalibrage durable et responsable de la MONUSCO et au profit de la paix en République démocratique du Congo.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier nos intervenants de ce jour. Je remercie en particulier la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita de son exposé. Les États-Unis apprécient à sa juste valeur son rôle de cheffe de file, en particulier durant cette période difficile pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Je souhaite aussi saluer ici, au nom de ma délégation, le dévouement et les contributions de l'unité d'aviation ukrainienne qui a récemment quitté la MONUSCO après 10 ans au service du peuple de la République démocratique du Congo. Toutefois, nous notons que le départ de cette unité d'aviation restreint vraiment les capacités aériennes de la MONUSCO à un moment où la Mission a besoin de toutes les ressources possibles. Nous exhortons le Secrétariat à combler rapidement cette lacune.

Faute de capacités suffisantes, la MONUSCO continuera de peiner à protéger les civils de la menace des groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment, mais pas seulement, l'État islamique d'Iraq et du Levant-République démocratique du Congo, la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et le Mouvement du 23 mars (M23).

Comme indiqué dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2022/709), ces groupes et d'autres ont tué des centaines de civils et commis plus de 500 violations des droits humains au cours des attaques qu'ils ont perpétrées entre juin et août. Cette poursuite de la violence est inacceptable, et les États-Unis appellent ces groupes à cesser leurs assauts contre les populations les plus vulnérables de la République démocratique du Congo.

Par ailleurs, les États-Unis restent profondément préoccupés par la campagne en cours du M23 et par l'appui que le groupe reçoit d'acteurs extérieurs, notamment la Force de défense rwandaise. Nous rappelons que le M23 figure toujours sur la liste du régime de sanctions du Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Par conséquent, les États Membres sont tenus de geler les avoirs de ce groupe armé et de veiller à ce qu'aucun financement ni aucune ressource économique ne soit mis à sa disposition.

De plus, le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Blinken, a clairement indiqué au cours de ses récentes visites en République démocratique du Congo et au Rwanda, que le soutien de l'État aux groupes armés illicites et le mépris de l'intégrité territoriale sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. S'agissant de la République démocratique

du Congo en particulier, les États-Unis rappellent au Conseil que tous les pays doivent informer le Conseil de sécurité à l'avance des questions relatives à la coopération en matière de défense, notamment le déploiement de troupes et la fourniture d'armes. Nous encourageons les dirigeants de la région à garder cette obligation à l'esprit, ainsi que la nécessité de respecter les droits humains, alors que la planification de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) progresse.

Les dirigeants de la CAE et les responsables de la République démocratique du Congo doivent également veiller à ce que la force régionale ne perturbe pas le travail important et essentiel accompli par les forces armées du pays, la MONUSCO, les organismes humanitaires de l'ONU et les organisations non gouvernementales. De même, pour mieux protéger le personnel et les opérations de la Mission, il importe que toutes les parties concernées collaborent véritablement avec la MONUSCO pour lui permettre de s'acquitter plus pleinement de son mandat.

Il faut s'élever contre la rhétorique anti-ONU, qui est malheureusement la cause directe de la mort de Casques bleus et de civils ces derniers mois, en République démocratique du Congo et dans tous les contextes où les mensonges et la désinformation sapent la capacité des soldats de la paix de s'acquitter des mandats que le Conseil de sécurité leur a confiés. Les États-Unis sont conscients des difficultés auxquelles la MONUSCO est confrontée dans l'exécution de son mandat. À l'instar de nos homologues de l'ONU, nous voulons que les Casques bleus répondent de leurs actes, en particulier dans des cas tels que la fusillade de Kasindi survenue en fin juillet. Nous exhortons le Gouvernement congolais et les autorités tanzaniennes, en collaboration avec l'ONU, à mener à bien une enquête approfondie sur cet acte insensé et à en tenir les auteurs pleinement responsables.

Enfin, pour conclure, je voudrais faire une observation sur la transition de la Mission. Personne ne soutiendrait que la MONUSCO doit rester indéfiniment en République démocratique du Congo. Comme nous l'avons entendu, la Mission a déjà établi conjointement avec le Gouvernement congolais un plan pour son retrait progressif, selon des objectifs de référence. Elle a réalisé des progrès à cet égard, comme le montre la cessation des opérations dans la province du Tanganyika au début de cette année et dans le Kasaï l'année dernière.

Néanmoins, les travaux de la Mission restent essentiels pour l'instant, et la MONUSCO et la République démocratique du Congo ont besoin de l'appui complet et sans équivoque du Conseil de sécurité. Les États-Unis se tiennent aux côtés de M^me^ Keita et de son équipe de Casques bleus dévoués. Nous la remercions à nouveau de son engagement en faveur de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita et M. Mudinga de leurs exposés.

Nous félicitons la Représentante spéciale des efforts constants qu'elle fournit dans des conditions de plus en plus difficiles et, dans certains cas, meurtrières. Je remercie également le représentant du Gabon de l'exposé qu'il a présenté au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et je me félicite de la participation des représentants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à la présente séance.

Je mettrai l'accent sur la sécurité et la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, les efforts régionaux et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Le Royaume-Uni reste vivement préoccupé par les conditions de sécurité qui prévalent dans l'est de la République démocratique du Congo. Le redéploiement de ressources pour s'attaquer au Mouvement du 23 mars (M23) a sapé la protection des civils et créé un vide que des groupes armés comme les Forces démocratiques alliées ont exploité. Nous demandons à nouveau le retrait du M23 de ses positions actuelles.

Depuis 2017, les fonds versés par le Royaume-Uni ont permis à plus de 2,5 millions de personnes de bénéficier d'une aide humanitaire en République démocratique du Congo. Nous exhortons tous les acteurs à faire face aux conséquences humanitaires de la violence, en veillant à ce que les personnes touchées, y compris les personnes nouvellement déplacées cette année dont le nombre s'élève à 1,29 million, reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

Nous condamnons les récentes manifestations violentes contre la MONUSCO, qui compromettent sa capacité d'exécuter son mandat, notamment la protection des civils. Nous appelons la MONUSCO et le Gouvernement congolais à participer à un dialogue structuré qui clarifie les rôles et les responsabilités dans le cadre d'un retrait de la MONUSCO responsable, effectué sur la base de certaines conditions.

Une solution militaire n'apportera pas la paix. Tout règlement durable doit reposer sur un processus politique crédible et légitime. Il faut poursuivre les efforts diplomatiques et le dialogue par l'entremise des processus régionaux existants, pour aider à désamorcer les tensions et à mettre fin à la violence qui sévit dans l'est du pays.

La pression militaire a un rôle à jouer, mais il est important que les efforts internationaux et nationaux se complètent au lieu de s'opposer. La force de la Communauté d'Afrique de l'Est et les Forces armées de la République démocratique du Congo doivent collaborer de manière concrète avec la MONUSCO sur la déconfliction afin de garantir la protection des civils, la sécurité des soldats de la paix et l'efficacité des opérations.

Il faut accélérer la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation du Gouvernement congolais, afin de garantir le désarmement volontaire des groupes armés, de protéger les civils et d'apporter la stabilité à l'est du pays. Nous encourageons la MONUSCO à continuer de soutenir ce programme pour régler les problèmes de coordination interne et convenir de mécanismes fiduciaires appropriés, afin d'en améliorer le financement.

Enfin, comme nous l'a rappelé M. Mudinga, la République démocratique du Congo et le bassin du Congo sont au cœur de la lutte contre les changements climatiques. À la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Glasgow, le Royaume-Uni s'est engagé à verser 200 millions de dollars dans le cadre de l'annonce de contributions pour le bassin du Congo et présidera l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale en juin 2023.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général du rapport très important qu'elle a présenté (S/2022/709), ainsi que M. Mudinga de son exposé. Je me félicite de la participation à la présente séance des représentants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi.

Le Mexique réaffirme sa préoccupation face à la détérioration continue des conditions de sécurité dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo. Comme il l'a fait par le passé, mon pays insiste sur la nécessité d'endiguer efficacement les flux illicites d'armes et le trafic de ressources naturelles, afin de priver les groupes armés de leur capacité de continuer de déstabiliser le pays.

Mon intervention de ce matin portera essentiellement sur quatre points. Premièrement, nous condamnons vivement l'activité des groupes armés tels que le Mouvement du 23 mars, la Coopérative pour le développement du Congo et les Forces démocratiques alliées. Nous déplorons tout particulièrement les attaques contre les civils et les infrastructures à caractère civil, ainsi que le recrutement d'enfants. La violence de ces groupes armés oblige les civils à abandonner leurs foyers et moyens de subsistance, ce qui augmente le nombre de personnes déplacées dans un pays qui en compte déjà plus de 5,5 millions.

Dans le même temps, les affrontements armés limitent l'accès du personnel humanitaire à la population qui a besoin d'aide pour répondre à ses besoins fondamentaux. C'est pourquoi nous demandons instamment à tous les acteurs du conflit de veiller à ce que les organisations humanitaires puissent travailler sans entrave et aient accès à la population. Dans ce contexte, nous saluons les efforts de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la Représentante spéciale.

Deuxièmement, le Mexique est convaincu qu'il est essentiel d'organiser des élections pacifiques, régulières, crédibles et inclusives pour progresser vers une meilleure gouvernance, ce qui permettra ensuite de s'attaquer aux causes structurelles du conflit. Forts de cette conviction, nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général aux institutions en charge du processus pour qu'elles élargissent les consultations à tous les groupes politiques, afin de convenir d'un calendrier électoral acceptable et de procédures garantissant le droit de vote de tous les citoyens, notamment des femmes et des jeunes, sur l'ensemble du territoire national. Cela dit, il est indubitable que les progrès réalisés sont extrêmement encourageants.

Troisièmement, mon pays est préoccupé par les tensions persistantes entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, qui pourraient avoir des répercussions sur l'ensemble de la région. Nous demandons instamment aux parties d'éviter toute escalade et de régler leurs différends par le dialogue. Dans ce contexte, nous saluons également les efforts entrepris ces derniers jours, notamment par le Président de la France.

À cet égard, nous saluons également les efforts déployés par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui ont abouti à l'adoption de la feuille de route de Luanda, et l'engagement personnel

du Président de l'Angola. Nous saluons aussi le travail qu'accomplit la Communauté d'Afrique de l'Est, qui, par l'intermédiaire du processus de Nairobi, a démontré l'engagement de la région dans son ensemble à contribuer à la paix en République démocratique du Congo. En effet, il est évident que l'Union africaine et les processus sous-régionaux appuient activement ces efforts.

Nous prenons note des progrès accomplis en vue de la mise en place de la force régionale, convenue dans le cadre du processus de Nairobi, et nous demandons que son déploiement soit effectué en coordination avec la MONUSCO.

Enfin, comme je l'ai déjà dit, je voudrais réaffirmer l'appui du Mexique à la MONUSCO. Le Mexique condamne les campagnes de désinformation visant les activités de la Mission, qui ont donné lieu à des manifestations violentes contre celle-ci et ont malheureusement fait des victimes parmi le personnel de la Mission et la population civile. Nous espérons que les enquêtes conjointes sur ces événements regrettables permettront d'établir les responsabilités et de rendre justice aux proches des victimes.

Nous prenons note de la volonté des autorités congolaises de réviser le plan de transition de la MONUSCO. Nous préconisons également de faire preuve de prudence dans le cadre de cet exercice, compte tenu des événements récents et des progrès limités dans la réalisation des objectifs de référence. Nous appelons donc à éviter toute précipitation dans la modification du mandat de la MONUSCO. Le Mexique estime qu'il est essentiel que les ajustements éventuels donnent la priorité à la protection des civils et n'exacerbent pas les tendances préoccupantes que nous observons toujours sur le plan de la sécurité et dans le contexte des dynamiques régionales. Dans tous les cas, il est indispensable que les autorités nationales coopèrent pleinement avec la Mission pour assurer la protection de son personnel et le respect de l'accord sur le statut des forces.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, des informations qu'elle nous a communiquées sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la situation dans le pays. Je remercie également M. Emery Mudinga de nous avoir fait part de ses réflexions, ainsi que le Représentant permanent du Gabon de son exposé sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo.

Je salue la présence des Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à cette séance d'information.

Au cours des derniers mois, le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises pour examiner la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier les attaques incessantes contre les soldats de la paix. En tant qu'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la MONUSCO, nous sommes profondément préoccupés par l'évolution récente des événements. L'intensification des activités des groupes armés, en particulier le Mouvement du 23 mars, ainsi que d'autres groupes comme les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo, les Forces démocratiques de libération du Rwanda, les Maï-Maï et d'autres encore, remet en question l'approche globale pour le règlement du conflit en République démocratique du Congo.

L'ensemble complexe de facteurs qui contribuent à la situation dans l'est de la République démocratique du Congo nécessite une solution politique globale, et non une solution militaire. Il importe de tirer les enseignements qui s'imposent de l'histoire récente dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous avons toujours souligné cette position dans toutes nos interventions au Conseil et auprès du Secrétariat.

Les appels à un mandat robuste de la MONUSCO ont alimenté la campagne de désinformation contre les soldats de la paix des Nations Unies. En conséquence, des soldats de la paix ont été attaqués par une population agitée et des éléments armés, ce qui a provoqué des pertes parmi les soldats de la paix et les civils, des pertes qu'il aurait été possible de prévenir. Nous renouvelons notre ferme condamnation des attaques contre les soldats de la paix et nous espérons que le Gouvernement congolais traduira les auteurs de ces actes en justice. Nous espérons également que les dirigeants de la Mission s'attacheront en priorité à remédier aux problèmes politiques qui empêchent la MONUSCO d'exécuter efficacement son mandat.

Dans ce contexte, le déploiement de la force régionale conjointe de la Communauté d'Afrique de l'Est constitue une évolution positive. Nous attendons avec intérêt les détails concernant ce déploiement, en particulier les délais, le concept des opérations et la coordination avec les effectifs de la MONUSCO. Nous soulignons également l'importance d'initiatives régionales dynamiques et ciblées, qui mettent l'accent sur le développement et la démobilisation des groupes armés

dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que des efforts de médiation visant à faire cesser les hostilités. La réussite du programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation revêt la plus haute importance dans le contexte du processus politique plus large qui est en cours. On ne saurait trop insister sur ce point. Toutefois, pour amener les groupes armés à déposer leurs armes et à participer au processus de paix, il sera nécessaire de renforcer le pilier réintégration communautaire.

Nous saluons également les progrès accomplis s'agissant de préparer le terrain pour les élections prévues en 2023. Nous espérons que les acteurs politiques feront des efforts pour parvenir à un consensus sur les aspects principaux du processus électoral et renforcer la participation véritable des Congolaises aux processus politique et de paix dans le pays.

Si la fermeture des bureaux locaux de la MONUSCO au Tanganyika en juin s'est déroulée comme prévu, le retrait éventuel de la MONUSCO doit tenir compte de la situation sur le terrain pour que les progrès réalisés dans les provinces exposées aux risques de violence soient consolidés. La transition et le retrait définitif de la MONUSCO doivent s'effectuer de manière progressive, responsable et ordonnée.

Il faut remédier aux lacunes mentionnées dans les informations actualisées sur la réalisation des objectifs de référence de la transition, en coordination avec les autorités congolaises. Nous réaffirmons également que toutes les composantes de la mission de maintien de la paix doivent être évaluées de manière égale et impartiale compte tenu des liens qui existent entre elles. Nous réitérons par ailleurs notre appel à mettre en œuvre la résolution 2589 (2021), visant à amener les auteurs de crimes contre les soldats de la paix à répondre de leurs actes.

La République démocratique du Congo se trouve à un tournant décisif. Une République démocratique du Congo pacifique et stable contribuera grandement à la paix et au développement dans la région. Les dirigeants du pays doivent maintenir le cap et continuer de faire avancer le processus de paix politique.

L'engagement de l'Inde auprès de la République démocratique du Congo et de son peuple remonte à 1961, lorsque l'Inde a envoyé des soldats de la paix pour protéger l'intégrité territoriale de ce pays qui venait d'obtenir son indépendance. Notre engagement n'a fait que se renforcer depuis. Dans le cadre de partenariats au service du développement, notamment des projets d'infrastructures essentiels et des programmes de renforcement des capacités, l'Inde continue d'aider le peuple congolais dans sa quête de paix, de stabilité et de développement durables.

M^me^ Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^me^ Keita et l'Ambassadeur Biang de leurs exposés importants. Nous avons également écouté avec intérêt l'exposé de M. Mudinga. Nous saluons la participation des représentants de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda à la présente séance.

Les conditions de sécurité difficiles en République démocratique du Congo requièrent l'attention urgente de la communauté internationale. Nous ne devons pas nous écarter de notre objectif commun, qui consiste à nous attaquer aux causes profondes de la violence en collaboration avec la République démocratique du Congo et à faire en sorte que le pays s'engage sur la voie de la paix et du développement durable.

Pour y parvenir, il est essentiel de mettre fin à la violence qui sévit dans l'est du pays grâce à la désescalade et la cessation des hostilités. Cet appel a été réitéré à maintes reprises par les acteurs régionaux, notamment la Communauté d'Afrique de l'Est et la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Parallèlement, il faut relever les défis liés à la sécurité et à l'instauration d'une paix durable en République démocratique du Congo, au premier rang desquels figurent les activités des groupes armés et leur exploitation illégale des ressources naturelles, ainsi que la violence intercommunautaire. Tous ces défis sapent la capacité des forces nationales et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) d'offrir une protection adéquate aux civils. Il est regrettable qu'à chaque séance que nous consacrons à ce dossier, nous devions adresser nos condoléances aux familles des victimes de nouvelles attaques perpétrées dans l'est du pays.

La situation des femmes et des filles dans les régions où la violence s'est accrue requiert également une attention particulière, notamment à la lumière de l'escalade inquiétante des violences sexuelles dont elles sont victimes. Nous entendons les récits tragiques et découvrons les traumatismes psychologiques vécus par les femmes et les filles qui continuent de souffrir en raison de ces actes odieux. Nous réaffirmons donc notre position ferme, à savoir qu'il convient de faire face à

ces situations en veillant à ce que ces crimes continuent d'être signalés, que les auteurs soient amenés à rendre compte de leurs actes et que les femmes et les filles bénéficient d'une protection et d'un soutien adéquats.

L'instauration de la sécurité en République démocratique du Congo ne peut se faire sans un dialogue politique, aux niveaux tant national que régional. Nous sommes convaincus que le maintien d'un leadership efficace à l'échelon régional est essentiel et indispensable pour remédier durablement à la situation politique et en matière de sécurité dans le pays. Des initiatives telles que la feuille de route de Luanda et le processus de Nairobi permettent aux dirigeants régionaux de coordonner leurs efforts et de renforcer leur coopération pour atteindre ces objectifs. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité joue assurément un rôle important en apportant son soutien aux mesures de confiance entre les acteurs régionaux et en déployant des efforts pour promouvoir la coopération globale.

Nous estimons que le multilatéralisme est important pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui à la MONUSCO et aux efforts qu'elle déploie en République démocratique du Congo. Nous pensons également que pour préserver les acquis obtenus par l'Organisation des Nations Unies au terme de plusieurs décennies de présence dans le pays, toutes les parties prenantes doivent continuer de coopérer de manière constructive afin de prendre les dispositions nécessaires pour les prochaines étapes, dans le cadre de la réduction progressive de la Mission et de son retrait définitif du pays.

Dans son rapport (S/2022/709), le Secrétaire général fait état de la détérioration continue de la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. En conséquence, des millions de personnes souffrent, surtout dans le contexte des épidémies récurrentes d'Ebola et de choléra. Le nombre de personnes déplacées a fortement augmenté et atteint 5,5 millions selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et, ainsi que M^me^ Keita l'a indiqué dans son exposé, toutes ces personnes ont besoin d'une aide d'urgence. En outre, cette situation a des répercussions sur la rentrée scolaire, étant donné que de nombreuses écoles sont aujourd'hui surpeuplées de personnes déplacées plutôt que d'écoliers. Il y a lieu de remédier rapidement à cette situation, à la fois pour atténuer les souffrances des personnes déplacées et pour permettre aux enfants d'accéder à l'éducation. Dans les circonstances actuelles, il est impératif de protéger le personnel humanitaire et les infrastructures civiles contre les attaques afin de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux personnes qui en ont besoin.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment qu'ils sont déterminés à continuer de collaborer avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et avec tous les États Membres pour appuyer les efforts visant à instaurer la paix et la stabilité dans le pays.

M^me^ Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier tous les intervenants de leurs exposés, et je voudrais à présent insister sur quelques points.

Premièrement, l'Albanie se félicite des progrès qui sont actuellement réalisés pour préparer le terrain en vue de la tenue d'élections en 2023. Nous appelons toutes les parties à œuvrer de concert et de bonne foi pour instaurer les conditions nécessaires à la tenue d'élections inclusives, libres et transparentes, qui soient acceptables pour toutes les parties.

Deuxièmement, l'Albanie juge encourageant l'engagement exprimé publiquement par les acteurs nationaux et régionaux pour apaiser les tensions, mais les conditions de sécurité sur le terrain demeurent très préoccupantes. Nous prenons acte de l'initiative visant à créer un mécanisme de coordination entre la feuille de route de Luanda et le processus de Nairobi.

Étant donné la complexité de la situation, il est important que ces initiatives soient mises en œuvre de manière efficace. La force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est doit s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités en totale coordination et coopération avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin d'assurer la protection des civils et de maintenir l'accès humanitaire.

La soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale a insufflé un nouvel élan à cet effort. Nous nous félicitons de la rencontre entre les Présidents de la République démocratique du Congo et du Rwanda et de leur engagement à œuvrer de concert pour obtenir le retrait du Mouvement du 23 mars de tous les territoires occupés et le retour des personnes déplacées en raison du conflit, avec l'appui de l'ONU, de l'Union africaine et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Troisièmement, les souffrances endurées par les civils, en particulier les femmes, les enfants et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, sont extrêmement préoccupantes. En sus de ces souffrances, la République démocratique du Congo reste l'un des endroits les plus dangereux pour le personnel humanitaire, ce qui entrave la capacité des partenaires humanitaires d'apporter leur aide. Nous demandons que des conditions de sécurité soient garanties pour les partenaires humanitaires. Aucune initiative militaire ne permettra de s'attaquer aux sources du conflit ou d'apporter une solution durable. C'est pourquoi nous demandons aux groupes armés de déposer leurs armes sans condition et encourageons les autorités nationales à intensifier leurs efforts pour promouvoir la réconciliation nationale. Dans cette optique, l'application sans exclusive du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation est une nécessité, tout comme la démobilisation des groupes armés étrangers, qui doivent retourner dans leur pays d'origine.

L'Albanie se félicite des mesures prises par le Gouvernement contre les discours de haine inacceptables proférés récemment en République démocratique du Congo. Nous l'invitons à poursuivre l'élaboration d'un cadre juridique plus vaste à cet égard.

Enfin, à la lumière de l'appel lancé par le Gouvernement pour revoir le plan de retrait de la MONUSCO, l'Albanie demande que ce plan soit exécuté de manière à garantir des conditions de sécurité minimales pour le personnel de la Mission, ainsi qu'un retrait, selon certaines conditions, des provinces qui constituent le centre de ses opérations. Nous réaffirmons également qu'il incombe aux autorités de la République démocratique du Congo d'assurer la protection des biens et du personnel de l'ONU et de veiller à ce que les personnes impliquées dans les dernières manifestations violentes contre la MONUSCO soient amenées à rendre des comptes.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita de son exposé, ainsi que de son travail inlassable à la tête de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je remercie aussi l'Ambassadeur Biang de son exposé détaillé sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. J'ai écouté très attentivement l'exposé présenté par le représentant de la société civile. Je salue la participation à la présente séance des délégations congolaise, burundaise et rwandaise.

Après plus de deux décennies de présence de la MONUSCO et de son prédécesseur, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, sur le territoire de ce pays, les membres du Conseil ne connaissent que trop bien la situation humanitaire et les conditions de sécurité dramatiques qui prévalent dans certaines régions du pays. Certaines améliorations ont eu lieu. Dans son rapport (S/2022/709), le Secrétaire général fait état, par exemple, d'une diminution notable des violations des droits humains en juin et juillet, par rapport aux mois précédents et à la même période en 2021. Cependant, la situation globale sur les plans humanitaire et de la sécurité reste désastreuse, puisqu'on dénombre 1,3 million de personnes déplacées supplémentaires depuis janvier, portant le total à 5,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Près de 25 millions de personnes ont besoin d'aide et de protection. Il va sans dire que le Plan de réponse humanitaire 2022 pour la République démocratique du Congo n'a reçu qu'une fraction du montant requis, comme cela a été le cas dans plusieurs autres pays.

Malgré la persistance des crises humanitaires et la poursuite des activités des groupes armés, je tiens à mettre en évidence deux évolutions importantes.

Premièrement, la nouvelle loi électorale révisée et l'annonce de la période d'inscription des électeurs par la Commission électorale nationale indépendante constituent des étapes importantes dans la mise en œuvre du calendrier électoral. Le Brésil se félicite de l'engagement pris par le Gouvernement, le Parlement et la Commission électorale de la République démocratique du Congo de tenir des élections en 2023. Il est important que les élections soient organisées dans le respect des délais constitutionnels. Les autorités congolaises doivent également tenir compte des préoccupations exprimées par l'opposition et la société civile concernant certains aspects de la nouvelle loi et les préparatifs électoraux.

Deuxièmement, nous constatons qu'un nouvel élan a été imprimé à la diplomatie et à la coopération à l'échelle régionale. Le Brésil se félicite de la convocation du processus de Nairobi, facilité par le Kenya, qui a déjà abouti à des résultats, notamment l'adhésion de la République démocratique du Congo à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la décision de déployer une force régionale de la CAE dans l'est du pays. L'adoption

d'un concept d'opérations pour la nouvelle force et de son statut des forces, respectivement en juin et ce mois-ci, démontre la détermination des pays de la région à contribuer au règlement de la situation en matière de sécurité en République démocratique du Congo. L'arrivée des contingents burundais en août et des contingents kényans la semaine dernière marque le lancement effectif de cette nouvelle initiative.

Le Brésil espère vivement que des progrès tangibles seront réalisés sur les volets politique et militaire du processus de Nairobi dans un avenir proche. Les efforts de médiation du Président angolais João Lourenço, qui ont débouché sur une rencontre à Luanda entre le Président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et le Président du Rwanda, Paul Kagame, qui a donné lieu à l'adoption de la feuille de route de Luanda, constituent un autre exemple louable de diplomatie régionale. Nous saluons le rôle que continue de jouer la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs dans la quête de la paix, de la sécurité et du développement à l'échelle régionale.

Dans ce contexte, c'est avec consternation que nous avons vu comment les manifestations organisées contre la MONUSCO fin juillet ont dégénéré en émeutes, entraînant la mort de trois soldats de la paix et de dizaines de ressortissants congolais. Tout en réaffirmant notre soutien au droit de manifester pacifiquement, nous condamnons fermement les actes de violence et d'intimidation à l'encontre du personnel de l'ONU. Nous attendons des enquêtes sur ces attaques, et sur celle survenue le 31 juillet au poste frontière de Kasindi, qu'elles fassent la lumière sur les responsables de ces violences. Ceux-ci doivent être amenés à répondre de leurs actes. Nous prenons également note avec inquiétude des informations selon lesquelles certaines autorités congolaises auraient encouragé les manifestations contre la MONUSCO en raison de l'inaction supposée de la Mission face aux menaces pesant sur la population civile.

En outre, le nombre croissant de campagnes de désinformation dirigées contre la MONUSCO entrave la capacité de la Mission de s'acquitter de son mandat et compromet la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de continuer à renforcer les capacités de communication stratégique de la MONUSCO et d'intensifier les activités de mobilisation de la population et les projets à effet rapide. Nous saluons les efforts déployés par les dirigeants de l'ONU et de la MONUSCO pour traiter ces questions, toujours en étroite coordination avec les autorités de la République démocratique du Congo. À cet égard, je citerai notamment la visite effectuée dans le pays par le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Conseiller militaire Diop immédiatement après les incidents. Je salue également la Représentante spéciale Keita et le commandant de la force, le général Affonso da Costa, pour le brio avec lequel ils ont fait face à des circonstances aussi difficiles.

La situation politique actuelle en République démocratique du Congo, dans le contexte des efforts régionaux renouvelés pour régler le conflit, est de bon augure pour la mise en œuvre du plan de transition de la MONUSCO. Les transitions constituent une étape délicate dans toute opération de paix, en particulier dans un conflit aussi long et complexe que celui qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo. Les manifestations de juillet ont montré combien il était important de tenir compte de la transition dans tous les aspects de la planification de la MONUSCO.

M^me^ Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale Keita de son exposé et nous avons écouté attentivement les observations de M. Mudinga. Nous tenons également à remercier le Représentant permanent du Gabon de son rapport sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Nous saluons la présence des Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda à la présente séance.

À l'instar de tous nos collègues du Conseil de sécurité, nous suivons avec inquiétude l'évolution de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous constatons avec regret que, malgré l'état d'urgence en vigueur dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu depuis mai 2021, ainsi que l'opération militaire menée conjointement par les forces armées de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda et les efforts des Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la situation dans l'est du pays n'a pas évolué favorablement. À l'heure actuelle, nous assistons à une certaine accalmie parce qu'il n'y a pas d'hostilités à grande échelle, en particulier entre le Mouvement du 23 mars et les forces gouvernementales. Dans le même temps, de nombreux groupes armés illégaux actifs dans l'est de la

République démocratique du Congo continuent de terroriser la population locale. Ils continuent également de se battre pour le contrôle des ressources naturelles du pays et utilisent le produit de l'exploitation illégale de ces ressources pour financer leurs activités illicites et renforcer leurs capacités militaires.

Les attaques perpétrées par les militants provoquent chaque mois la mort de dizaines de Congolais, tandis que des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de personnes âgées sont déplacés ou deviennent des réfugiés. La situation humanitaire se dégrade également. L'escalade des tensions entre la population locale et les soldats de la paix constitue un défi supplémentaire. Nous condamnons fermement les attaques contre les installations de la MONUSCO dans le Nord-Kivu, qui ont fait des morts et des blessés parmi la population locale et les Casques bleus. Nous sommes convaincus que les autorités de la République démocratique du Congo mèneront une enquête approfondie sur ces incidents et prendront toutes les mesures qui s'imposent.

Pour notre part, nous pensons qu'il est important de tout mettre en œuvre pour régler ces problèmes sans recourir à la violence. Pour ce faire, nous estimons qu'il faut améliorer la coordination et la communication entre la MONUSCO et les organes officiels de la République démocratique du Congo. En ce qui concerne la mise en œuvre du plan de transition conjoint pour la réduction progressive des effectifs de la Mission et son retrait complet, nous sommes d'avis qu'il faut avant tout tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain et adopter une approche progressive et responsable. Les événements survenus en République démocratique du Congo cet été ont confirmé que la priorité absolue est d'instaurer la paix et la stabilité dans la région par des moyens politiques. Pour ce faire, il faut parvenir à une cessation complète des hostilités et créer les conditions propices à un dialogue constructif dans l'intérêt d'une stabilisation durable. De notre point de vue, une coopération constructive à l'échelle régionale est essentielle pour résoudre les problèmes de sécurité actuels.

À cet égard, nous saluons l'engagement ferme des États voisins de la République démocratique du Congo à apaiser les tensions dans l'est du pays et à lancer de nouveaux mécanismes de règlement des conflits dans la région des Grands Lacs. Nous saluons les efforts de médiation déployés par le Président de l'Angola, M. Lourenço. Nous suivons de près le processus de Nairobi, qui a été lancé en avril de cette année. Nous nous félicitons des décisions importantes prises par les États de la région lors des consultations qui se sont tenues dans la capitale kényane, notamment celle de créer une force conjointe. Il importe que ces décisions soient mises en œuvre avec l'appui de la communauté internationale, en étroite coordination avec la MONUSCO et sous la direction de Kinshasa. Dans le même temps, nous estimons qu'il est essentiel de déployer des efforts pour garantir l'application intégrale de l'Accord-cadre de 2013 pour la paix, la sécurité et la coopération pour l'est de la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs.

Nous réaffirmons une fois de plus notre soutien fondé sur les principes aux efforts consentis par la MONUSCO, ses dirigeants et ses soldats de la paix, ainsi qu'à l'action de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia. Nous espérons que, dans le cadre d'un effort concerté avec la mission de maintien de la paix et ses partenaires régionaux, le peuple congolais pourra mettre en œuvre les mesures attendues depuis longtemps pour éliminer les causes profondes de la crise qui sévit dans l'est du pays. La normalisation des conditions de sécurité est essentielle pour améliorer la situation humanitaire, favoriser un développement socioéconomique durable et renforcer les processus d'intégration. Cela est également important dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle prévue pour la fin de 2023.

Pour terminer, nous tenons à souligner que la responsabilité du sort du pays incombe en fin de compte aux Congolais et aux Congolaises. L'avenir de leurs familles et de leur État est entre leurs mains. Nous sommes convaincus qu'avec le soutien et la détermination de la communauté internationale, la République démocratique du Congo pourra surmonter toutes les difficultés et retrouver la paix et le développement.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita et l'Ambassadeur Biang de leurs exposés. J'ai également écouté attentivement les observations de M. Mudinga.

Je salue la présence à cette séance des Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi.

La période considérée dans le dernier rapport a été marquée par la poursuite des troubles et une escalade de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo, prenant au piège des civils innocents et compromettant gravement la paix et la stabilité dans

le pays et dans la région. À l'occasion du débat général de l'Assemblée générale qui vient de s'achever, les dirigeants de la région et la communauté internationale ont accordé une attention accrue à cette situation. À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2022/709), je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, la priorité absolue est de rétablir la stabilité. Le Mouvement du 23 mars et d'autres groupes armés continuent de semer le chaos, causant de lourdes pertes et le déplacement de millions de personnes. Le Gouvernement congolais, en collaboration avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les pays de la région, a pris des mesures militaires pour combattre la violence. La Chine appuie ces efforts. Nous demandons instamment à tous les groupes armés en République démocratique du Congo de répondre immédiatement à l'appel lancé dans le cadre du processus de Nairobi, de mettre fin à la violence sans délai et de participer sans conditions au dialogue politique, aux efforts de réconciliation et au processus de désarmement, démobilisation et réintégration.

La stabilité politique est la pierre angulaire du développement pacifique de la République démocratique du Congo. La Chine salue les efforts déployés par les autorités congolaises pour nommer le Président de la Cour constitutionnelle et modifier la loi électorale. Nous saluons l'annonce de la Commission électorale nationale indépendante concernant la date d'inscription sur les listes électorales et appelons tous les partis en République démocratique du Congo à intensifier leurs consultations, à surmonter leurs différences et à créer une atmosphère politique favorable à la tenue d'élections générales sans heurts et dans les délais prévus.

Deuxièmement, nous devons appuyer les efforts régionaux, qui constituent un moyen efficace de faire face à la situation. Les dirigeants kényan et angolais se sont activement employés à fournir leurs bons offices. L'opérationnalisation de la force régionale conjointe de la Communauté d'Afrique de l'Est continue de progresser. Les Présidents de la République démocratique du Congo et du Rwanda se sont rencontrés récemment à Luanda et ont adopté une feuille de route. La Représentante spéciale du Secrétaire général Keita et l'Envoyé spécial Huang Xia se sont rendus dans plusieurs pays de la région. La Chine se félicite de ces avancées.

La situation dans l'est de la République démocratique du Congo a une incidence sur la stabilité de l'ensemble de la région. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts visant à trouver des solutions africaines aux problèmes africains, appuyer les synergies entre le processus de Nairobi et le processus de Luanda, et aider les pays de la région à respecter les intérêts et les préoccupations de chacun et à régler leurs différends par le dialogue et la concertation, en vue de désamorcer la situation dans les meilleurs délais.

Troisièmement, l'exécution du mandat de la MONUSCO est essentielle. Les soldats de la paix de la Mission ont bravé les difficultés et le danger et fait d'énormes sacrifices pour le maintien de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo. Dans le même temps, la MONUSCO doit suivre l'évolution de la situation et répondre aux attentes du Gouvernement et du peuple congolais.

Conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2022/6, sur le renforcement des capacités pour la pérennisation de la paix en Afrique, qui a été adoptée en août, le Conseil de sécurité doit rationaliser et optimiser les tâches de la MONUSCO, réduire et limiter les mandats qui dépassent les capacités de la Mission, et consacrer des ressources aux tâches essentielles telles que la protection des civils et le maintien de la sécurité et de la stabilité. La MONUSCO doit continuer de communiquer avec tous les segments de la population congolaise, par différents canaux, afin de renforcer la compréhension et la confiance mutuelles.

Nous exprimons nos condoléances aux familles des soldats de la paix et des civils qui ont péri dans les récents affrontements et espérons qu'une enquête sera menée en temps utile et que l'affaire sera traitée de manière appropriée.

La Chine appuie les efforts déployés par la MONUSCO pour renforcer sa coordination avec les autorités congolaises sur le plan de retrait, dans le respect des préoccupations du pays hôte, et pour le mettre en œuvre de manière régulière, ordonnée et responsable, en fonction de la situation sur le terrain et conformément aux critères de sortie.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a demandé à maintes reprises au Conseil de sécurité de lever l'embargo sur les armes. Le Président Tshisekedi Tshilombo a de nouveau soulevé cette question dans sa déclaration au débat général (voir A/77/PV.5). Le Conseil de sécurité doit répondre positivement à cette demande.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M^me^ Keita et les autres intervenants pour leurs présentations.

Il est impératif de restaurer la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Les populations civiles et les forces de sécurité continuent d'être la cible des groupes armés. Une réponse coordonnée des États de la région est urgente. La France salue les efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Angola. Les processus de Nairobi et de Luanda doivent permettre de démobiliser les groupes armés et restaurer la confiance dans la région. L'appui de l'ONU, de l'Union africaine et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sera indispensable.

À l'initiative du Président Macron, les Présidents de la République démocratique du Congo et du Rwanda se sont entretenus la semaine dernière à New York. Ils sont convenus d'agir ensemble pour obtenir au plus vite le retrait du Mouvement du 23 mars des localités occupées. Des engagements ont été pris pour mettre un terme à l'action de tous les groupes armés dans la région.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) doit retrouver sa liberté d'action pour protéger les civils. La France déplore la mort de citoyens congolais et de Casques bleus lors des récentes manifestations contre la Mission. Il appartient au premier chef aux autorités congolaises d'assurer la sécurité de l'ONU et de lutter contre la désinformation.

L'accord sur le statut des forces doit être respecté et la liberté de mouvement de la Mission restaurée. Toute la lumière doit être faite sur l'incident grave survenu à Kasindi. La France prend note des demandes de révision du plan de transition de la MONUSCO exprimées par les autorités congolaises. Cette transition est déjà engagée.

En juin, la Mission a quitté le Tanganyika, où l'équipe de pays doit se renforcer pour préserver les acquis. À terme, le retrait progressif de la MONUSCO dépendra de l'atteinte des jalons fixés dans le plan de transition. D'ici là, la MONUSCO doit continuer à mettre en œuvre son mandat robuste de protection des civils. Elle peut compter sur le soutien de la France. Ce même objectif de protection des civils devra également guider la force régionale annoncée à Nairobi. Celle-ci devra se coordonner étroitement avec la MONUSCO.

Enfin, les efforts pour bâtir la stabilité ne doivent pas faiblir à l'approche des élections de 2023. Des mesures ont été prises par les autorités congolaises en vue du scrutin. En cas de sollicitation des autorités nationales, l'Union européenne dispose des moyens pour aider le pays à le préparer. En attendant, les efforts doivent se poursuivre pour stabiliser la République démocratique du Congo. Je pense à la réponse d'urgence humanitaire, à la protection des droits de l'homme, à la lutte contre les discours de haine. L'exploitation durable des ressources naturelles et la lutte contre leur trafic illicite seront des facteurs supplémentaires de paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Nzongola-Ntalaja (République démocratique du Congo) : Je remercie tous les intervenants, notamment M^me^ Bintou Keita, M. Emery Mudinga et l'Ambassadeur du Gabon, en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité qui ont fait des déclarations sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo.

Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre présidence du Conseil de sécurité tout au long de ce mois de septembre et de vous remercier pour l'organisation de cette séance sur la situation en République démocratique du Congo.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour son engagement à la cause de mon pays.

Je voudrais aussi honorer tous les membres du Conseil de sécurité, amis et partenaires, qui sont tous au chevet de la République démocratique du Congo. Je me fais le devoir de mentionner spécialement les trois représentants du continent africain au sein de cet organe clef pour leur engagement et leur sacrifice au bénéfice de mon pays et de l'Afrique tout entière. On me permettra aussi de saluer également la présence de M. Emery Mudinga, Directeur de l'Angaza Institute, basé à Bukavu, pour son exposé pertinent.

Je vais le répéter encore : la République démocratique du Congo, qui est toujours assignée au Conseil de sécurité, et ce, de manière presque discontinue depuis de longues années, a, maintenant plus que jamais, besoin de paix pour amorcer son développement. Pendant que nous sommes dans cette salle, la cité de Bunagana, partie qui m'est chère de l'est de mon territoire, est toujours occupée par le Rwanda, sous couvert du Mouvement du

23 mars (M23). Les familles sont décimées. Les femmes et enfants congolais de Bunagana vivent dans la douleur et sous l'oppression. Cette énième agression est inacceptable. Le Conseil, qui est très bien informé par son propre groupe d'experts, ne doit pas continuer à fermer les yeux. Nous demandons solennellement au Conseil de sécurité de rejoindre clairement et sans ambiguïté la République démocratique du Congo et son président, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour demander haut et fort aux forces d'agression et d'occupation de quitter immédiatement cette portion de mon pays, à savoir Bunagana, et ce, sans conditions ni subterfuges.

Ma délégation a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2022/709), que M^me^ Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MONUSCO, vient de nous présenter. Je tiens à la féliciter pour son engagement et à lui exprimer la haute appréciation de mon gouvernement pour le travail qu'elle réalise dans notre pays. Nos remerciements sont aussi adressés aux troupes de la MONUSCO en général et aux forces d'intervention rapide de la brigade d'intervention de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la MONUSCO en particulier, pour les sacrifices qu'ils continuent à consentir pour la paix. On me permettra aussi de faire quelques commentaires sur les questions évoquées par ce rapport et les différentes préoccupations soulevées par les membres du Conseil. Il y a beaucoup à dire mais, faute de temps, je vais focaliser ma communication sur l'essentiel.

Le processus de Nairobi, qui a connu une pause technique, va être relancé dans les prochains jours. Le volet politique de ce processus est toujours d'actualité. Les groupes rebelles qui y ont adhéré vont être pris en charge par le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Notons en passant que le chef de l'État a récemment nommé les coordonnateurs provinciaux dudit programme. Ces derniers vont se déployer sur le terrain. L'opérationnalisation complète de ce programme crucial va nécessiter des financements. Quant au volet militaire de ce processus de Nairobi, nous voulons attirer l'attention du Conseil de sécurité sur quelques groupes négatifs qui demeurent à ce jour les plus réfractaires, tout comme M^me^ Keita l'a démontré ici. Il s'agit notamment du groupe terroriste M23, soutenu par le Rwanda, des terroristes des Forces démocratiques alliées, des groupes armés que sont la Coopérative pour le développement du Congo et Zaïre dans l'Ituri et, enfin, des Maï-Maï Yakutumba, dans le Sud-Kivu.

En rapport avec les groupes armés étrangers, il n'y aura pas de discussions possibles. Mon gouvernement leur demande de déposer sans conditions les armes et de rentrer chez eux. Sans vouloir interférer avec la souveraineté des pays concernés, la République démocratique du Congo demande aux pays d'origine de ces groupes négatifs de prouver aussi leur bonne foi en mettant en place des processus et des conditions adéquates pour absorber ces combattants. La République démocratique du Congo n'est pas un exutoire. Le volet militaire du processus de Nairobi, qui est aussi en pleine mise en œuvre, va prendre en charge les deux catégories susmentionnées à travers la poursuite des opérations conjointes des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la MONUSCO, ainsi que de la force régionale, qui continue de se déployer.

Parlant de la force régionale, mon gouvernement tient à rassurer le Conseil de sécurité que celle-ci va s'harmoniser avec la MONUSCO. La force de la MONUSCO est là pour appuyer les FARDC. La force régionale n'opèrera pas en République démocratique du Congo sans les FARDC. Pour cette raison, le commandement conjoint de cette force sera aussi assuré par les FARDC, à travers le général Kaputu. Le point d'intersection de cette force, c'est donc les FARDC. Par ailleurs, pour éviter les « *friendly shots* », les tirs fratricides, mon gouvernement va encourager cette collaboration, le partage des informations. etc. La collaboration est, à notre humble avis, une nécessité qui s'imposera de soi.

La situation politique de mon pays, comme le souligne le rapport sous examen, a été principalement dominée par les préparatifs pour l'organisation des élections de 2023, les initiatives de médiation pour la désescalade des tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, et les protestations anti-MONUSCO. Au chapitre des élections, la loi électorale révisée a été promulguée le 29 juin. Le calendrier électoral sera publié bientôt par la Commission électorale nationale indépendante. Le Gouvernement est en train d'assurer un préfinancement utile de ce processus. L'accompagnement de la MONUSCO et de l'équipe de pays des Nations Unies en rapport avec ce processus électoral, sollicité par la République démocratique du Congo, est le bienvenu.

Quant aux efforts de désescalade, la République démocratique du Congo a manifesté sa bonne foi à travers son président, qui a accepté de participer aux différentes initiatives de médiation au Kenya, en Angola avec le Président João Lourenço et, enfin, la plus récente, sous

les auspices du Président français Emmanuel Macron. La seule observation que nous faisons, c'est que Bunagana est toujours agressée et occupée, malgré les déclarations faites par le Président Kagame lors de sa rencontre avec le Président Macron.

En rapport avec le sentiment anti-MONUSCO, les autorités de la République démocratique du Congo ont fourni des efforts pour apaiser la population. Mon gouvernement souhaite cependant que ces efforts ne soient pas annihilés par une communication parallèle démobilisatrice. La MONUSCO est un partenaire important de la République démocratique du Congo dans sa quête pour la paix et la stabilité dans l'est du pays. Le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo l'a rappelé lors de son intervention à la tribune des Nations Unies (voir A/77/PV.5). La réévaluation du plan de transition et du retrait progressif de la force de la MONUSCO est une nécessité. Un groupe d'experts est en train de se mettre en place, déjà, au niveau de notre gouvernement pour travailler à cette transition. Ces experts vont examiner, côté congolais, les 18 jalons l'un après l'autre. Ce travail se fera ensuite conjointement avec la MONUSCO dans les prochains jours.

Quant aux mandats de la MONUSCO, le plus important, avais-je souligné au mois de juin devant le Conseil (voir S/PV.9081), dans une situation de guerre relevant du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, est la protection des civils. La MONUSCO se doit d'être mise à l'œuvre dans ce domaine. Une posture robuste de la MONUSCO s'impose. Une MONUSCO qui ne serait pas en mesure de s'imposer et de dissuader sur le terrain aura beaucoup de mal à s'acquitter de sa mission et de son mandat principal de protection des civils. À cet effet, la République démocratique du Congo réitère sa demande au Conseil d'allouer à la MONUSCO des moyens suffisants, d'actualiser l'armement et d'élever le standard des équipements.

Sur le volet humanitaire, le plus grand défi demeure la mobilisation des fonds pour couvrir les immenses besoins qui existent. Nous profitons de cette tribune pour réitérer l'appel aux donateurs et autres bailleurs de fonds, afin que le « *gap* » de plus ou moins 67 % qui manque au financement global puisse être comblé. On me permettra, avant de conclure mon propos, de formuler quelques demandes de ma délégation au Conseil.

Premièrement, j'appelle au respect de l'intégrité et de l'intangibilité des frontières de la République démocratique du Congo.

Deuxièmement, j'appelle le Conseil à exiger un retrait immédiat et sans condition des troupes rwandaises et du M23 de la cité de Bunangana, dans l'est de la République démocratique du Congo.

Troisièmement, la République démocratique du Congo réitère la demande formulée par son président depuis la tribune des Nations Unies (voir A/77/PV.5) pour que soit examiné sans complaisance le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo (voir S/2022/479) concernant l'agression de la République démocratique du Congo, et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Quatrièmement, j'appelle le Conseil à condamner de manière claire et ferme l'agression criminelle du M23 contre la République démocratique du Congo, et tous ses appuis, en commençant par l'*État* du Rwanda.

Cinquièmement, j'appelle le Conseil à appuyer le processus de Nairobi.

Sixièmement, je demande au Conseil d'exiger de tous les groupes armés, sans exception, de déposer les armes pour rejoindre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, et de fournir un soutien plus accru au programme d'intégration de ces miliciens dans la société congolaise.

Septièmement, j'appelle le Conseil à renforcer les sanctions contre les réseaux mafieux internes et externes, qui exploitent illégalement les ressources naturelles de la République démocratique du Congo, incluant toutes leurs chaînes partant des lieux de production et de transit jusqu'aux destinations, et j'entends par là les multinationales qui bénéficient de ce trafic illégal.

Huitièmement, la République démocratique du Congo demande au Conseil de sécurité la levée totale, et non partielle, du dispositif de la clause de notification préalable, exigée par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Je tiens ici à remercier la délégation chinoise d'avoir soulevé cette question au cours de cette séance. Le fait est que cette notification n'est pas utile, est totalement injuste et ne nous permet pas de défendre notre pays comme il le faut. C'est aussi une action qui avait été réclamée par notre président, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, du haut de la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2021 (voir A/76/PV.3).

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Gatete (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^me^ Bintou Keita, de son exposé, ainsi que les membres du Conseil de sécurité de leurs observations. Je remercie également M. Emery Mudinga, Directeur de l'Angaza Institute, de son exposé.

Nous prenons acte du rapport du Secrétaire général (S/2022/709), en particulier sa couverture complète des conséquences de la présence de groupes armés nationaux et étrangers dans l'est de la République démocratique du Congo. La publication de ce rapport intervient au moment où la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est est en train d'être déployée pour mettre en œuvre le processus de Nairobi. La mise en œuvre des deux volets du processus de Nairobi constitue une base solide pour mettre fin à la présence des groupes armés étrangers et nationaux dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Le Rwanda est également attaché à la feuille de route de Luanda et à sa mise en œuvre, telle qu'elle a été préparée par la Commission permanente mixte République démocratique du Congo-Rwanda pour garantir son application.

Ces deux processus se complètent, et nous sommes convaincus qu'une solution durable peut être trouvée grâce à eux. Comme l'a fait observer Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, dans sa déclaration au débat général de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale,

> « Il est urgent de trouver la volonté politique de s'attaquer enfin aux causes profondes de l'instabilité dans l'est de la République démocratique du Congo. Jouer au jeu des accusations réciproques ne permet pas de régler les problèmes. Ces problèmes ne sont pas insurmontables, et des solutions peuvent être trouvées. » (voir A/77/PV.6)

Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et leurs groupes dissidents continuent de représenter une grave menace pour le Rwanda. C'est pourquoi il est inquiétant de constater que les FDLR et leurs groupes dissidents sont appuyés par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et mènent en toute confiance leurs activités à leurs côtés. Un tel traitement permet à ces forces destructrices de se réorganiser, de recruter de nouveaux membres et de mener des incursions transfrontalières sur le territoire rwandais. Les FARDC doivent cesser de forger des alliances avec des groupes armés hostiles faisant l'objet de sanctions tels que les FDLR.

La présence des FDLR en République démocratique du Congo ne doit jamais être sous-estimée. Nous ne devons pas évaluer un groupe à l'idéologie génocidaire en fonction du nombre de ses membres. Quelle que soit la taille des FDLR, si elles peuvent mener des attaques transfrontalières sur le territoire rwandais, infliger des dégâts, tuer des gens et piller, cela démontre qu'elles continuent d'être en mesure de porter atteinte à la sécurité du Rwanda.

Le Rwanda a subi à plusieurs reprises des attaques transfrontalières des FDLR qui étaient entièrement évitables. En novembre 2019, le groupe a attaqué le Rwanda depuis sa base dans l'est de la République démocratique du Congo, tuant plusieurs des nôtres. Les FDLR, avec l'appui des FARDC, ont également tiré de nombreuses roquettes sur le territoire rwandais, à trois reprises en 2022, en mars, en mai et à nouveau en juin. Étant donné ces attaques, il ne fait aucun doute que les FDLR et leurs groupes dissidents représentent une menace crédible pour la sécurité du Rwanda, et toute affirmation contraire est fallacieuse.

Le Rwanda tient à réaffirmer que la tendance de certains dirigeants congolais à désigner le Rwanda comme bouc émissaire afin d'attirer l'attention politique ne fait que renforcer le sentiment antirwandais et les comportements xénophobes qui conduisent à l'escalade du conflit entre les communautés en République démocratique du Congo. Si les discours de haine se poursuivent, ils exacerberont les problèmes dans l'est de la République démocratique du Congo et diviseront davantage le pays en aggravant la haine et la méfiance entre les communautés congolaises.

En outre, l'attitude consistant à toujours externaliser le problème ou à rendre les autres responsables des échecs internes de la République démocratique du Congo est problématique. Le Rwanda estime qu'avec de la volonté politique, il est possible de régler tous les problèmes que nous avons évoqués. À cet égard, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit accepter les obligations qui lui incombent en vertu des accords régionaux et mettre en œuvre les accords de paix existants qui ont été signés et convenus.

Le Rwanda réaffirme son appui au processus de Nairobi et à l'initiative de Luanda. Comme je l'ai dit plus haut, nous pensons que ces processus sont essentiels et qu'ils viennent compléter les dispositifs régionaux et sous-régionaux en place visant à remédier de manière durable aux conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Le problème, ce sont

pas les mécanismes, mais plutôt la non-application des accords existants. Le Rwanda fournira toujours sa part d'efforts, tout en s'acquittant de son obligation constitutionnelle de protéger son peuple et sa souveraineté.

Pour terminer, le Rwanda estime que pour mettre en œuvre avec succès le processus de Nairobi et l'initiative de Luanda, diverses parties prenantes doivent apporter leur appui politique et matériel et, surtout, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit faire preuve de volonté politique et s'approprier le processus.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Burundi.

M. Maniratanga (Burundi) : Dès l'entame de mon propos, ma délégation voudrait féliciter la France d'avoir organisé cette séance, tout en se réjouissant des très riches contributions faites par le Représentant permanent du Gabon, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et par M. Emery Mudinga. Ma délégation tient à féliciter M^me^ Bintou Keita pour le travail qu'elle et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo font dans un contexte quelque peu difficile.

Ma délégation se réjouit des excellentes relations diplomatiques, commerciales et socioéconomiques que le Burundi entretient avec tous ses voisins, et particulièrement la République démocratique du Congo, qui se matérialisent, entre autres, par plusieurs accords dans les domaines des échanges commerciaux, de la libre circulation des personnes et des marchandises et tant d'autres. Ma délégation voudrait aussi rappeler que le Burundi a accueilli, avec dignité et chaleur, des milliers de réfugiés en provenance de la partie orientale de la République démocratique du Congo, où pullulent plusieurs groupes armés et terroristes locaux et étrangers.

Devant la complexité de l'environnement sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo, le Burundi s'est joint aux efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) visant à stabiliser l'est du pays dans le cadre du processus de Nairobi. C'est dans cet esprit que le Burundi a déployé en République démocratique du Congo un contingent de la Force de défense nationale du Burundi pour contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité dans la province du Sud-Kivu.

Au vu des problématiques sécuritaires à caractère répétitif, ma délégation soutient profondément les approches régionales et plus spécifiquement le processus de Nairobi entrepris par la CAE visant, comme cela transparaît dans le communiqué du 21 avril et dans les conclusions du sommet du 20 juin de cette année, à remédier à la situation sécuritaire et cherchant à appréhender le processus de construction d'un véritable espace de paix dans l'est de la République démocratique du Congo entre les éléments armés et les forces gouvernementales d'une part et entre les communautés locales, d'autre part, en réponse aux problématiques conflictuelles quelque peu complexes.

Ma délégation est fortement encouragée par la détermination des dirigeants de la région à renforcer les efforts politiques et militaires en vue de construire une paix et une stabilité durables en République démocratique du Congo, et sollicite l'appui multiforme et multidimensionnel des Nations Unies et des membres du Conseil de sécurité au processus de Nairobi.

Ma délégation tient à assurer que le Burundi, qui assure la présidence tournante de la CAE, fera tout ce qui est en son pouvoir pour participer activement, à titre national et en sa qualité de Président de la CAE, à toute initiative onusienne et/ou africaine visant le retour de la paix. Le Gouvernement burundais ne se dérobera jamais de l'impérieuse et noble mission de contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité internationale partout où le besoin se fera sentir.

Au regard de la situation dans la région du Sud-Kivu, ma délégation estime qu'il s'avère plus que nécessaire non seulement de neutraliser les forces négatives et terroristes qui sèment la désolation dans la sous-région mais aussi de développer une approche visant la réconciliation entre les communautés locales pour parvenir à instaurer une culture de la paix dans les esprits des communautés appelées à coexister pacifiquement.

Ainsi, le Burundi se prépare à puiser dans son expérience les moyens et outils nécessaires pour une coexistence pacifique de toutes les communautés vivant dans l'est de la République démocratique du Congo.

La Présidente : Il n'y a plus d'oratrice ou d'orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.